



Le 8 septembre 2023

Comparution du ministre de la Justice, Vice-Premier et répliques à ses éléments de réponse

Nous avons, comme bon nombre de collègues et de citoyens, écouté avec attention les éléments de réponse de M. Van Quickenborne.

Au-delà des platitudes dignes de la langue de bois et d'engagements généraux vagues (p.e. « augmentation du combat contre la violence dont les policiers sont victimes »), une nouvelle fois, nous avons dû entendre que « certains » syndicats policiers étaient derrière le raffut médiatique causé par la divulgation de l'incident déplorable et irrespectueux que tout le monde connaît maintenant.

D'une part, c'est totalement faux. Certes, nous sommes en litige devant les Tribunaux, mais nous sommes des organisations démocratiques et respectueuses, faisant que nous nous interdisons de telles méthodes. Et ce n'est pas par l'expression de cette fausse excuse que la relation et la confiance vont être restaurées. Nous le rappelons : la rupture de confiance a pour cause les déclarations de M. Van Quickenborne au sujet de notre accord sectoriel de fin janvier 2022 qui ne sont pas le reflet de la REALITE ; cette rupture de confiance a pour cause son comportement depuis lors, tandis que manifestant comme n'importe quel autre métier pour le respect de ses droits, nous n'avons eu en retour de sa part que du mépris et des exagérations honteuses.

Et d'autre part, il ne faut pas perdre de vue que c'est UNIQUEMENT par le comportement irrespectueux de ses amis et invités, puis par sa propre communication de crise maladroite que le ministre a alimenté l'incendie médiatique qui eut pu être évité s'il avait simplement fait amende honorable.

Les Député(e)s ont clairement demandé à voir les vidéos policières pour pouvoir comparer les récits (de VRT et du ministre de la Justice) et la Présidente de la Commission va solliciter ce matériel ... on peut donc conclure que cette affaire n'est pas close.

Vincent GILLES
SLFP Police

Thierry BELIN
SNPS

Raoul MOULIN
CSC SP